KARATE CLUB DE SAINT SULPICE

06.31.77.35.35 - http://www.karate-saintsulpice81.fr karateclub@orange.fr

SAISON 2023-2024

Reprise des cours : lundi 18 septembre 2023 – Les cours sont assurés au dojo Henri Matisse.

Horaires et tarifs

		Baby 4-6 ans	Enfants 7-11 ans	Ados-Adultes 12 ans et +	Gradés
HORAIRES	Lundi	17h45-18h30	17h45-18h45	19h00-20h30	
	Mardi				
	Mercredi				Verte et + 19h30 – 21h00
	Jeudi	17h45-18h30	17h45-18h45	19h00-20h30	
	Vendredi				
	Samedi				Verte et + 11h00-12h30

		Baby	Enfants	Ados-Adultes
	Cotisations annuelles	188.70 €	188.70 €	206.70 €
La cotisation annuelle peut être fractionnée comme ci-d				sous
TARIFS	Premier encaissement octobre incluant la licence de 37.50 €	87.90 €	87.90 €	93.90 €
	Deuxième encaissement janvier	50.40 €	50.40 €	56.40 €
	Troisième encaissement avril	50.40 €	50.40 €	56.40 €

Tarifs spéciaux

- 50 % de réduction sur le 3ème adhérent d'une même famille sur le tarif le moins élevé.
- Inscription gratuite pour le 4ème adhérent d'une même famille hors licence sur le tarif le moins élevé.
- Les cours dispensés à Bessières sont accessibles aux élèves de Saint Sulpice sans majoration de tarif.

Conditions particulières

- Pour faciliter la gestion de la trésorerie, si la cotisation annuelle est réglée en trois fois, les chèques, libellés à l'ordre de KARATE CLUB sont tous remis le jour de l'inscription.
- Toute année commencée est due (la cotisation est annuelle)
- Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants uniquement aux heures des cours qui les concernent
- Pas de parents dans le dojo pendant les cours

Documents nécessaires à l'inscription

- ◆ Certificat médical autorisant la pratique du karaté et/ou des disciplines choisies ou l'attestation sur l'honneur après avoir complété le questionnaire de santé
- Fiche d'inscription accompagnée du paiement annuel en une ou trois fois

Possibilité de paiement

♦ Coupons sport ou Chèques vacances ANCV – Chéquier collégien – Pass Loisirs Jeunes MSA – Pass'sport

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

Cochez la ou les discipline(s) choisie(s)

☐ BABY KARATE	☐ KARATE ENFANTS	☐ KARATE ADOS-ADULTES
Prénomné(e) ledemeurant à		
AUTORIS	ATION PARENT	ALE (mineurs)
à prendre une licence au KARATE CLUE s'inscrira pendant la saison 2023-2024	non enfant :iciper aux cours et aux compétitions auxquelles il vens de transport (autocar, voiture, SNCF, etc.) et nt les cours et les compétitions.	
FAIT A		le,
AUTO	sig RISATION DE PR	nature précédée de la mention « lu et approuvé »
amené à prendre des photos de ses a exposition, d'une vente au profit de l'a CLUB : karate-saintsulpice81.fr	dhérents (en groupe ou individuell	es, le KARATE CLUB DE SAINT SULPICE peut être es). Ces photos peuvent faire l'objet d'une les publications locales et site internet du KARATE
ADHERENTS MAJEURS Je soussigné(e) NOM et PRENOM n'autorise pas* le KARATE CLUB à utilis	ser mon image dans les conditions	autorise, ci-dessus mentionnées.
ADHERENTS MINEURS Je soussigné(e)autorise, n'autorise pas* le KARATE mentionnées.	père, mère, tuteur* (CLUB à utiliser l'image de l'adhéren	de l'enfant :t mineur dans les conditions ci-dessus
FAIT A		le,

signature précédée de la mention « lu et approuvé »

^{*} Rayer les mentions inutiles